

ANNONCES LEGALES



COMMUNE DE MOUSTIERS STE MARIE

AVIS

Pour donner suite à la demande de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence, par délibération du 30 avril 2018, le Conseil Municipal de la commune de Moustiers Ste Marie a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette délibération est attachée et consultable en Mairie. Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES PÔLE COORDINATION ET INSTRUCTION CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVIS

Par arrêté interpréfectoral n°05-2018-05-07-14 du 7 mai 2018, l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du Buëch est autorisé à effectuer, dès prélèvements, d'eau à usage agricole sur le bassin versant du Buëch - hors Mérouge jusqu'au 31 octobre 2020.

Cet arrêté peut être consulté dans les mairies des communes incluses dans le périmètre de l'OUGC Buëch et sur le site internet des préfectures des Hautes-Alpes (www.hautes-alpes.gouv.fr), des Alpes de Haute Provence (www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr) et de la Drôme (www.drome.gouv.fr)

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute-Provence
Correspondant : Mr. Le Directeur Départemental des Territoires

OBJET DU MARCHÉ

Périmètre du VAR COLOMPE - Territoire communal de VERGONS - FD de Chamatte - Travaux de rehaussement du seuil SE003 dans le ravin de l'ancien Homme mort

PRÉSENTATION DU MARCHÉ

Marché de travaux d'exécution.
Lieu d'exécution : VERGONS
Caractéristiques principales :
* Terrassement (15 m³)
* Béton armé (16m³)
* Coursier paratouille en pierres/blocs bétonnés

PROCÉDURE

Type de procédure : Procédure adaptée
Remise des offres :
Date limite de réception : 20 juillet 2018
Heure limite de réception : 12 h 00
Lieu de remise des offres : Service RTM de l'Office National des Forêts - 7 rue Monsieur Meirieu - 04000 DIGNE LES BAINS
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.
Prix des prestations (50 %)
Valeur technique des prestations (50 %)

LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION - DÉMATÉRIALISATION

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site www.marches-publics.gouv.fr
Les modalités de remise des offres sous forme électronique sont précisées dans le règlement de la consultation.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Service départemental RTM de l'Office National des Forêts
7 rue Monsieur Meirieu
04000 DIGNE LES BAINS
Tél. : 04.92.32.62.00 - Mail : rm.digne@onf.fr
Monsieur Philippe CHAVIGNON - Service RTM (06.07.16.58.36)
Monsieur Jean-Christophe PIN - Service RTM (06.07.16.58.03 ou 04.92.32.62.06)

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 18/06/2018

PROFIL ACHETEUR

proposé par

La Provence

www.laprovencemarchespublics.com

Cette solution complète est conforme à l'article 56 du CMP sur la dématérialisation des marchés publics

PUBLIEZ VOS AVIS DE MARCHÉS directement sur les éditions électroniques et papier de La Provence, Var-Matin, Nice-Matin et Corse-Matin.

PROPOSEZ VOS DCE à télécharger.

RECEVEZ EN TOUTE SÉCURITÉ LES REPONSES

électroniques des annonces



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Administration, Finances et Commande Publique
1 - DÉNOMINATION DE LA COLLECTIVITÉ ORGANISANT LA CONSULTATION : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

2 - OBJET DE LA CONSULTATION : Mise en place d'une convention de participation « prévoyance » pour les agents suivants de la ville de Carpentras :
* Les Titulaires et Stagiaires relevant de la Fonction Publique Territoriale en position d'activité ou en position de détachement auprès de la Ville de Carpentras,
* Les Agents de la Ville de Carpentras mis à disposition d'un ou plusieurs organismes à temps complet ou à temps partiel,
* Les Agents contractuels qui ont un engagement au moins égal à un an continu ou discontinu au sein de la collectivité,
* Les Agents qui bénéficient de contrats aidés et les apprentis, * Les Collaborateurs de Cabinet.
Les retraités ne sont pas concernés.
APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE passé en application des dispositions du Décret n° 20111474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.
Code CPV : 66512000-2

3 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : mardi 31 juillet 2018 à 12h00
4 - DURÉE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION : la convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2019 à 00 h pour une durée de 6 années.
En application du décret 2011-1474 du 8 novembre 2011, celle-ci peut être prorogée sur demande de la Ville de Carpentras, par voie d'avenant pour des motifs d'intérêt général, pour une durée ne pouvant excéder un an.

5 - MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante: <http://www.e-marchespublics.com>

6 - LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUES PEUVENT ÊTRE OBTENUS DE : les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours ouvrés avant la date limite de réception des candidatures, une demande écrite à :

Renseignements administratifs : Direction des Services Techniques - Service Administration,
Finances et Commande Publique - Mme Stéphanie BRIFFA - courriel : commandepublique@carpentras.fr
Renseignements techniques : ACE Consultants - M. Laurent ROQUIER - courriel : gestion@aceconsultants.fr

7 - CONDITION DE PARTICIPATION :
Pour participer, le candidat devra joindre :
PIECES EXIGÉES POUR LA CANDIDATURE :
* Pièce n° 1 : le formulaire DC1 complet
Il est recommandé de compléter un formulaire DC1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs DC1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué. Ce document présente le candidat et les membres du groupement et le cas échéant.
Lorsque le mandataire bénéficie d'une habilitation (par exemple mandat délégué par l'organisme porteur du risque - modèle joint en annexe), elle devra être fournie de façon originale préalablement à la notification.

* Pièce n° 2 : le formulaire DC2 et attestations annexes complétées
Un formulaire D.C.2 intégralement complété doit être fourni par :
* chaque organisme porteur du risque;

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : MAIRIE DE SABLET

Correspondant : Henny Agnès,
ROUTE D'ORANGE
84110 SABLET
tél. : 0490469019, télécopieur : 0490468012,
Courriel : dgs@sablet4110.fr.

OBJET DU MARCHÉ : création d'un préau et aménagement d'une salle périscolaire commune de Sablet (84110).

TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : conception réalisation.

CPV - OBJET PRINCIPAL : 45214200.

LIEU D'EXÉCUTION : 60 RUE DU STADE,
84110 SABLET.

CODE NUTS : IFRLO6.

L'avis implique un marché public.

DES VARIANTES SERONT-ELLES PRISES EN COMPTE : oui.

LA PROCÉDURE D'ACHAT DU PRÉSENT AVIS EST COUVERTE PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS DE L'OMC :
Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION : 2 mois à compter de la notification du marché.

DATE PRÉVISIONNELLE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX :
09 juillet 2018

Unité monétaire utilisée, l'euro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

TYPE DE PROCÉDURE : procédure adaptée.

DÉLAI D'URGENCE - JUSTIFICATION : TRAVAUX DEVANT S'EFFECTUER DURANT LES VACANCES SCOLAIRES POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS DE L'ÉCOLE.

DATE PRÉVUE POUR L'ENVOI AUX CANDIDATS SÉLECTIONNÉS DE L'INVITATION À PRÉSENTER UNE OFFRE OU À PARTICIPER AU DIALOGUE :
13 juin 2018 à 00 : 00.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 04 juillet 2018 à 12 : 00.

* tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire membre ou non du groupement. Le candidat justifiera (candidat individuel ou groupement) sa capacité professionnelle et technique ainsi que de sa capacité financière.
Il devra faire au moyen des documents obligatoires suivants :
1 - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours du dernier exercice disponible (voir annexe n°1 ou zone F1 du DC2);
2 - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 2 dernières années; si le candidat n'est pas en mesure de présenter cette déclaration sur la période demandée en raison d'une création récente, il indiquera, à défaut, la composition de ses effectifs à la date du dépôt de sa candidature (voir annexe n°1 ou indiquer au niveau de la zone F.2 du DC2);
3 - présentation d'une liste des principaux services similaires datant des deux dernières années (références);
Le candidat pourra ajouter toutes autres pièces qu'il jugera utile, notamment certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants s'il en dispose, ou encore témoignages de satisfaction de clients.
Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur (à l'exception du DC1). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.
En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requise pour l'exécution du marché.

* Pièce n° 3 : la justification de l'agrément (assureur/mutuelle) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire)

L'organisme qui porte et provisionne le risque doit établir qu'il dispose des agréments indispensables pour assumer ce type de risque.

* Pièce n° 4 : attestations sur l'honneur établissant que le candidat est en règle au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnés aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (voir annexe n° 1)

Conformément à l'article 49 du décret relatif aux marchés publics, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret 2016-360 du 26 mars 2016. Il sera rédigé en langue française.

* Pièce n° 5 : le dossier d'offre et ses annexes complétés
* Pièce n° 6 : les conditions générales de l'assureur / mutuelle

8 CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents du marché (article 5.4 du règlement de consultation)

9 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours (cent vingt jours)

10 - VARIANTES :
Le cahier des clauses particulières afférent à chaque lot comporte :
* une solution de base, dont toutes les garanties devront être tarifées sous peine de rejet de l'offre pour irrégularité,
* des dispositions particulières que le candidat doit accepter ou amender au moyen d'une note de réserves.

* variantes imposées par le pouvoir adjudicateur ;
* Variante imposée constituant des prestations alternatives à la solution de base (incapacité et invalidité) ;
* Variante imposée constituant une prestation supplémentaire éventuelle (garantie perte de retraite) ;

Sous peine de rejet de l'offre, les candidats doivent impérativement répondre à toute variante imposée ou prestation supplémentaire, sauf s'il est expressément mentionné de son caractère facultatif. En l'absence de mention spécifique, le caractère obligatoire est présumé - les variantes libres à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

11 - DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À L'ORGANISME CHARGÉE DE LA PUBLICATION : lundi 11 juin 2018

Le Maire,
Francis Adolphe

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE ATTRIBUÉ AU MARCHÉ PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR / L'ENTITÉ ADJUDICATRICE : 09072018ECOLE.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 13 juin 2018.

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE PEUVENT ÊTRE OBTENUS : cabinet d'architectes AMORIN-MERCIER/BACQUET

Correspondant :
Sandrine MERCIER
84190 VACQUEYRAS
tél. : 0490468058

ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF PEUVENT ÊTRE OBTENUS : MAIRIE DE SABLET.

Correspondant :

MME HENNY AGNES
38 ROUTE D'ORANGE
84110 SABLET
tél. : 0490469019

Poste DGS
Télécopieur : 0490468012, courriel : dgs@sablet4110.fr

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS :

Lot n°1 : TERRASSEMENT GROS OEUVRE.
Mois descripteurs : Terrassement.
CPV - Objet principal : 45214200.

Lot n°2 : CHARPENTE MÉTALLIQUE COUVERTURE.
Mois descripteurs : Ouvrage métallique.
CPV - Objet principal : 45214200.

Lot n°3 : CLOISONS DOUBLAGE.
Mois descripteurs : Cloison, faux plafond.
CPV - Objet principal : 45214200.

Lot n°4 : MENUISERIE ALUMINIUM.
Mois descripteurs : Menuiserie.
CPV - Objet principal : 45000000.

Lot n°5 : MENUISERIE INTÉRIEURE BOIS ET FAUX PLAFOND :
Mois descripteurs : Menuiserie.
CPV - Objet principal : 71321000.

Lot n°6 : ELECTRICITE
Mois descripteurs : Electricité (travaux).
CPV - Objet principal : 45214200.

Lot n°7 : PLOMBERIE CHAUFFAGE.
Mois descripteurs : Chauffage (travaux).
CPV - Objet principal : 45214200.

Lot n°8 : SOLS SOUPLES
Mois descripteurs : Revêtements de sols.
CPV - Objet principal : 45214200.

Lot n°9 :
PEINTURE :
Mois descripteurs : Peinture (travaux).
CPV - Objet principal : 45214200.